

## DOSSIER

# Alcoolisme et toxicomanie en milieu de travail

*De tous les problèmes qui affectent le rendement au travail de l'employé, la surconsommation d'alcool est certes le plus fréquent, le mieux documenté, étudié et analysé et, de loin, celui qui a le plus d'impacts sur le rendement au travail. De même en est-il des conséquences de la consommation ou de la vente de drogues en milieu de travail. Le phénomène est sournois et crée d'énormes torts à nos entreprises québécoises publiques et privées.*

### Saviez-vous ?

- Que l'usage abusif d'alcool, de drogues et de médicaments entraîne inévitablement retard, absentéisme et conflit de travail ?
- Qu'en matière d'assiduité au travail, le nombre d'employés qui abusent d'alcool et de drogues est cinq fois plus élevé que celui des autres employés ?
- Qu'un employé buveur (ou toxicomane) sera absent huit fois plus souvent que l'employé abstinent, qu'il prendra trois fois plus de congés de maladie et qu'il aura davantage recours aux avantages médicaux que les autres employés ?
- Qu'il y a deux fois plus d'heures d'absence dues à l'alcoolisme qu'aux grèves ?
- Qu'une mauvaise qualité de travail et une baisse de productivité sont des conséquences coûteuses pour une entreprise ?
- Que selon le « *Cocaine National Hotline* », 12 % des consommateurs de cette drogue avouent, dans le cadre d'un sondage anonyme, consommer de la cocaïne au travail et que 18 % ont admis voler à l'occasion leur employeur pour satisfaire leur besoin de drogues ?
- Que l'usage abusif d'alcool seulement coûterait : annuellement 16 milliards de dollars aux Canadiens et entre 20 et 25 milliards de dollars si on ajoute les drogues ?
- Que l'économie québécoise encaisse des pertes d'au-delà de 800 millions de dollars à cause de problèmes reliés directement à la surconsommation d'alcool ?
- Que si le jugement et les fonctions psychomotrices sont touchés, l'employé risque trois fois plus de subir un accident et qu'un accident lié à l'alcool arrive à toutes les 3 minutes, 27 secondes ?
- Qu'un employé aux facultés diminuées risque trois fois plus qu'un autre de causer des blessures très graves à autrui ?

Comme nous pouvons le constater, les pertes de tout ordre sont nombreuses. Certaines études parlent d'un **USAGE :**

- d'alcool et de drogues dans une proportion de 40 %
- de médicaments dans une proportion de 28 %
- de cocaïne dans une proportion de 20 %
- et de cannabis dans une proportion de 18 %

Les statistiques les plus conservatrices affirment qu'un tel employé problème coûtera en pertes non comptabilisées environ \$5,000 par année.

À la lumière de ces statistiques, peut-on dégager un profil type du consommateur ?

Il n'existe pas de consommateur type, mais bien des « situations types de consommation ». En fait, les personnes qui consomment viennent de toutes les parties du monde et de toutes les couches de la société. Elles sont riches ou pauvres, jeunes ou vieux, de sexe masculin ou féminin, intelligentes ou non, instruites ou non.

Par ailleurs, les **TRAITS DE PERSONNALITÉ** fréquemment rencontrés chez le consommateur alcoolique sont :

- la dépendance excessive
- la faible tolérance à la frustration
- la grandiosité
- le perfectionnisme
- une difficulté dans sa relation à l'autorité
- un haut niveau d'anxiété dans les relations interpersonnelles
- l'incapacité d'exprimer ses émotions
- une faible estime de soi
- le sentiment d'isolement
- le sentiment de culpabilité

Chez le cocaïnomane, ces mêmes traits se vérifient, mais en plus on observe :

- une hyperactivité (qui reste présente malgré une certaine période d'abstinence)
- une détérioration moins grande que chez l'alcoolique de l'estime de soi
- un exercice très contrôlant dans le milieu de travail et la famille
- un niveau de compulsivité très élevé
- une très forte impuissance face au produit

### Pourquoi consomme-t-on ?

Les motifs invoqués varient suivant les substances consommées, les personnes qui les consomment et les occasions qui se présentent. Toute situation peut être prétexte à la consommation : la curiosité, les pressions sociales, les raisons médicales, par dépendance psychologique et physique, parce que la consommation dans certains groupes est la clé de l'acceptation, etc.

## Entraide entre pairs

### SOURCES AUX RESSOURCES



### Quels sont les principaux indices ?

Les principaux indices de l'alcoolisme et de la toxicomanie sont :

- la consommation compulsive et abusive
- l'incapacité d'arrêter de consommer après avoir commencé
- la poursuite de la consommation malgré les conséquences néfastes sur la santé, la famille et le travail
- l'incapacité de garantir son comportement après avoir pris sa première consommation

### Oui, il y a des solutions

Le milieu de travail est un lieu privilégié pour dépister, motiver et soutenir l'employé aux prises avec cette problématique, car même si l'employé risque de perdre sa santé physique et morale, sa famille et ses amis, il tient malgré tout à son travail.

Les statistiques estiment entre 60 % et 70 % le taux de réussite après traitement lorsqu'une intervention a lieu à partir d'un superviseur ou d'un programme d'aide aux employés (PAE).

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se leurrer. La réintégration au travail d'un employé alcoolique ou toxicomane met de la pression sur l'employeur qui doit s'assurer d'un retour à un rendement satisfaisant au travail. Pour ce qui est de l'employé, il devra être conscient :

- **Qu'il est responsable de son rendement au travail**
- **Et qu'il ne peut se soustraire à cette obligation**

En terminant, si vous avez des questions ou commentaires concernant cet article, n'hésitez pas à me les communiquer. Il me fera un plaisir de vous lire, de vous répondre ou de vous rencontrer. ▀

*Suzanne Laverdière m.s.s.*

Conseillère au PAE, spécialiste en alcoolisme, toxicomanie et « gambling »  
LNA Laverdière, Noreau et associés.  
Tél. : (450) 563-5519  
Télécopieur : (514) 323-9204

\* Cet article a été publié dans le journal interne de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Nous remercions M<sup>me</sup> Laverdière du PAE, de même que la direction de l'hôpital pour nous avoir permis de reproduire ce texte. Huguette Courtemanche PAE.